



# Tableaux de chasse ongulés sauvages saison 2008 – 2009

*Le tableau de chasse du cerf accentue sa progression et celui du chevreuil poursuit sa régression. Les prélèvements de sangliers sont toujours en forte augmentation. Les prélèvements du chamois et de l'isard connaissent une légère diminution, tandis que ceux du mouflon continuent nettement d'augmenter. Bien que fluctuants, les tableaux de chasse hors parcs et enclos du daim et du cerf sika augmentent progressivement, année après année.*

## Tableaux de chasse ongulés sauvages

	Attributions	Réalisations
Cerf	64 107	48 460
Chevreuil	570 359	487 984
Sanglier	/	569 437
Chamois	14 188	11 539
Isard	3 477	2 865
Mouflon	4 029	3 133
Daim	2 310	1 002
Cerf sika	421	172

Rappelons que ces chiffres sont issus des données transmises par les interlocuteurs techniques des fédérations départementales des chasseurs et de l'ONCFS qui, dans certains départements, doivent parfois réaliser des extrapolations – voire des approximations – à partir de leur connaissance du terrain et des différents éléments administratifs et techniques de leur territoire.



**Pour le cerf**, le tableau de chasse de cette année connaît sa plus forte progression depuis dix ans (+7,4 %). Le taux de réalisation (75,6 %) est un peu plus élevé que les années précédentes. Les prélèvements ont plus que doublé en treize ans.



**Pour le chevreuil**, on constate pour la seconde saison consécutive une baisse des réalisations (-2,7 %), avec notamment treize départements pour lesquels cette diminution dépasse les 10 %.



**Pour le sanglier**, le tableau de chasse augmente encore de 9,1 % par rapport à la saison dernière. Les prélèvements ont été multipliés par 10 en trente ans.



**Pour le chamois**, le tableau de chasse diminue de 4 %. Mais sur les dix-huit départements où l'espèce est chassée, seuls huit enregistrent une diminution. Le taux de réalisation (81,3 %) est un peu plus bas que les saisons précédentes.



**Pour le mouflon**, le tableau de chasse national poursuit nettement son accroissement avec la plus forte augmentation (+15,4 %) enregistrée en dix-huit ans. Le taux de réalisation est stable (77,8 %).

**Pour l'isard**, les prélèvements sont légèrement en baisse (-0,5 %). Le taux de réalisation (82,4 %) continue de baisser.



**Pour le daim**, cette année, l'espèce est chassée dans quarante départements et le tableau de chasse national augmente de 12,6 %. Avec 43,6 %, le taux de réalisation reste relativement constant depuis des années.



**Pour le cerf sika**, l'espèce est chassée à l'état libre dans douze départements. Après une baisse la saison précédente (-25,5 %), les prélèvements nationaux sont de nouveau en hausse (+39,8 %).

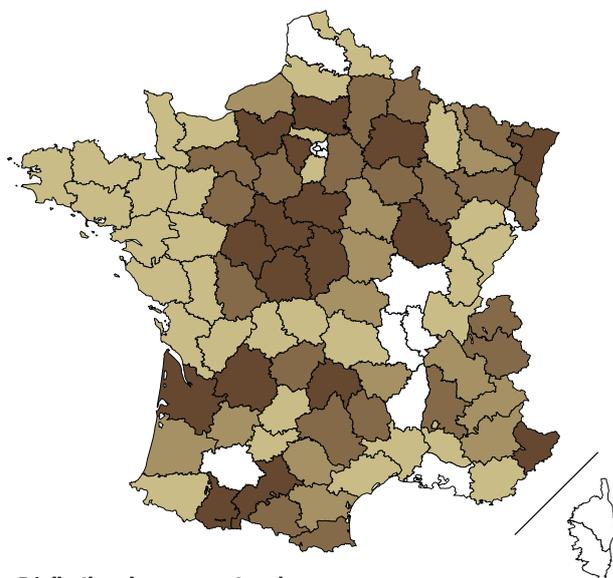
# Le cerf

## *Cervus elaphus*

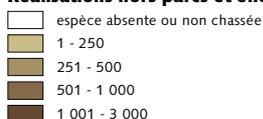


Biches  
© J.-L. Hamann

### Tableaux de chasse départementaux



#### Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC

**Total attributions : 64 107**  
**Total réalisations : 48 460**  
**Taux de réalisation : 75,6 %**

**Apparition** (par rapport à la saison précédente) : la Somme.

**En forte hausse** (plus de 40 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Indre (+49 %), le Val-d'Oise (+72 %) et le Jura (+98 %).

**En baisse** (plus de 20 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Mayenne (-24 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse 2008/2009 étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

**Progression sur un an : + 7,4 %**  
**Progression sur dix ans : x 1,5**  
**Progression sur vingt ans : x 4,3**

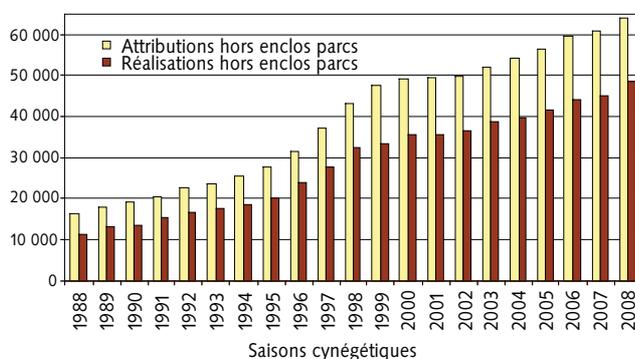


### Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 1 500 cerfs dans sept départements : l'Indre (2 401), l'Indre-et-Loire (2 109), le Loiret (1 930), le Loir-et-Cher (1 928), l'Eure (1 718), le Cantal (1 654) et la Haute-Garonne (1 507).

Le **prélèvement national** aux 100 hectares boisés<sup>1</sup> est de 0,34 cerf lorsque le calcul est fait sur les départements où l'espèce est chassée, et de 0,32 cerf lorsque le prélèvement est évalué sur l'ensemble des départements français.

Dans dix départements, les prélèvements dépassent 1 cerf aux 100 hectares boisés : l'Indre (2,67), les Yvelines (1,54), l'Eure (1,36), l'Indre-et-Loire (1,31), l'Eure-et-Loir (1,18), la Haute-Garonne (1,17), l'Orne (1,08), la Vienne (1,07), le Loiret (1,03), et l'Oise (1,01).



<sup>1</sup> Valeurs calculées d'après les données forestières de l'enquête l'IFN.

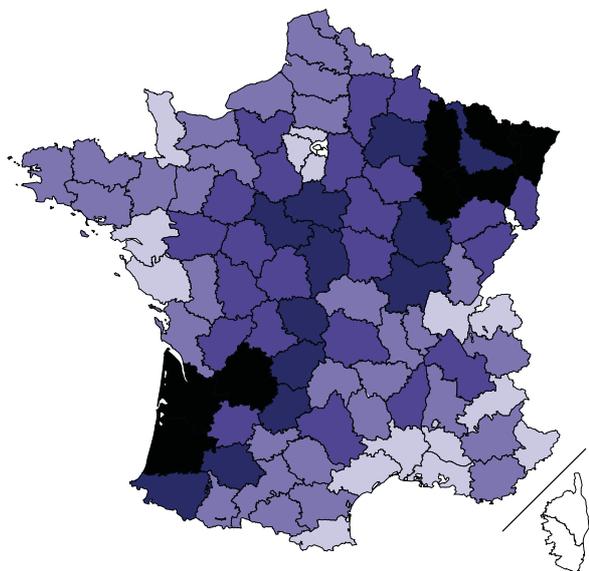
# Le chevreuil

## *Capreolus capreolus*

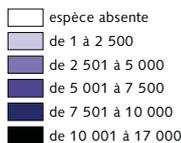


© B. Hamann

### Tableaux de chasse départementaux



#### Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC

**Total attributions : 570 359**

**Total réalisations : 487 984**

**Taux de réalisation : 85,6 %**

**En hausse** (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Manche (+11 %), l'Eure (+11 %), l'Indre (+12 %), le Lot (+17 %), les Bouches-du-Rhône (+20 %), l'Aude (+21 %) et le Finistère (+43 %).

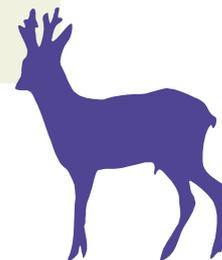
**En baisse**<sup>2</sup> (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : les Landes (-26 %), le Haut-Rhin (-24 %), l'Aisne (-19 %), l'Ain (-15 %), le Bas-Rhin (-14 %), la Haute-Savoie (-13 %), le Cantal (-12 %), les Hautes-Alpes (-12 %), le Gers (-11 %), la Meuse (-11 %), le Loir-et-Cher (-11 %) et la Loire (-10 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse 2008/2009 étaient supérieurs à 100 réalisations ont été retenus.

**Progression sur un an : - 2,7 %**

**Progression sur dix ans : x 1,2**

**Progression sur vingt ans : x 3,4**

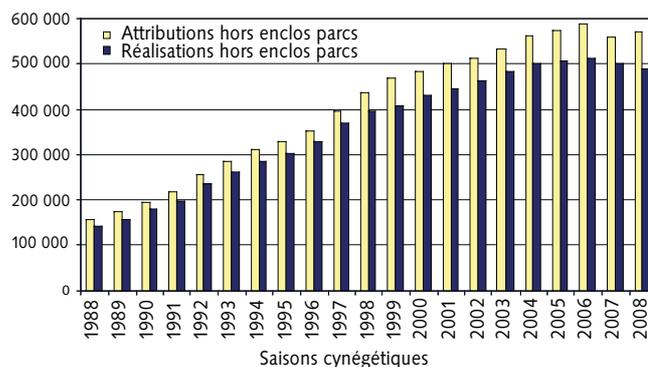


### Évolution annuelle du tableau de chasse national

**Huit départements** ont plus de 10 000 chevreuils à leur tableau de chasse : la Dordogne (16 085), le Bas-Rhin (15 000), la Gironde (12 556), les Landes (11 857), la Moselle (11 573), la Meuse (10 683), la Haute-Marne (10 438) et les Vosges (10 311).

**Le prélèvement national** est de 0,90 chevreuil aux 100 hectares totaux et de 4,80 chevreuils aux 100 hectares boisés.

Les plus fortes densités de prélèvements aux 100 hectares totaux s'observent dans le Bas-Rhin (3,12), la Moselle (1,85), la Meurthe-et-Moselle (1,83), les Vosges (1,75) et la Dordogne (1,74). Les prélèvements sont inférieurs à 0,3 chevreuil aux 100 hectares totaux en Loire-Atlantique (0,29), en Vendée (0,29), dans le Vaucluse (0,27) et dans les Bouches-du-Rhône (0,02).



<sup>2</sup> Notons que certains plans de chasse n'ont pas été réalisés du fait de la tempête KLAUS du 24 janvier 2009 qui a touché le sud-ouest de la France.

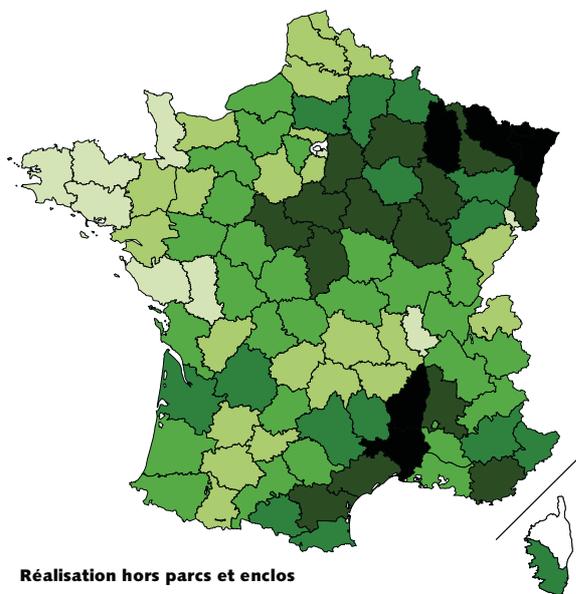
# Le sanglier

*Sus scrofa*

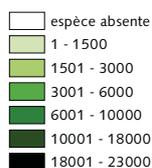


© D. Hackel

## Tableaux de chasse départementaux



### Réalisation hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC

**Total réalisations : 568 437**

**Tableau départemental moyen : 6 112**

**Tableau départemental médian : 3 813**

**En forte hausse** : on constate une augmentation des tableaux de chasse de plus de 20 % dans trente-et-un départements, dont sept pour lesquels les réalisations sont supérieures à 50 % : les Vosges (+50 %), l'Yonne (+52 %), la Haute-Saône (+53 %), la Haute-Marne (+54 %), la Côte-d'Or (+54 %), les Deux-Sèvres (+59 %) et le Doubs (+60 %).

**En forte baisse<sup>2</sup>** : on constate une baisse des tableaux de chasse de plus de 20 % dans cinq départements : le Val-de-Marne (-47 %), la Haute-Corse (-46 %), le Finistère (-34 %), le Lot (-26 %), le Vaucluse (-23 %), les Landes (-22 %), la Corse-du-Sud (-21 %) et le Var (-20 %).

**Progression sur un an : + 8,9 %**

**Progression sur dix ans : x 1,7**

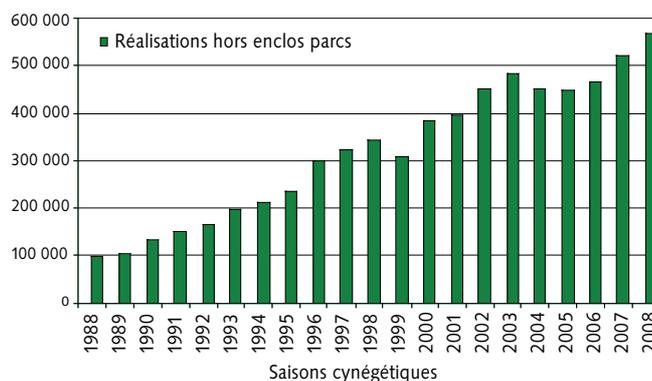
**Progression sur vingt ans : x 5,8**

## Évolution annuelle du tableau de chasse national

**Les prélèvements de huit départements sont supérieurs à 15 000 sangliers** : le Bas-Rhin (22 523), la Moselle (20 774), le Gard (20 523), la Meuse (19 395), l'Ardèche (18 653), l'Hérault (16 600), le Haut-Rhin (16 000), le Loir-et-Cher (15 215).

**Le prélèvement national** est de 1,03 sanglier aux 100 hectares totaux et de 3,75 sangliers aux 100 hectares boisés.

Les plus fortes densités de prélèvements aux 100 hectares totaux s'observent dans le Bas-Rhin (4,77), le Haut-Rhin (4,53), le Gard (3,49) et l'Ardèche (3,35). Les prélèvements sont inférieurs à 0,2 sanglier aux 100 hectares totaux dans les Deux-Sèvres (0,19), le Morbihan (0,16), la Vendée (0,11), les Côtes-D'armor (0,11) et le Finistère (0,03).



<sup>2</sup> Notons que certains plans de chasse n'ont pas été réalisés du fait de la tempête KLAUS du 24 janvier 2009 qui a touché le sud-ouest de la France.

# L'isard et le chamois

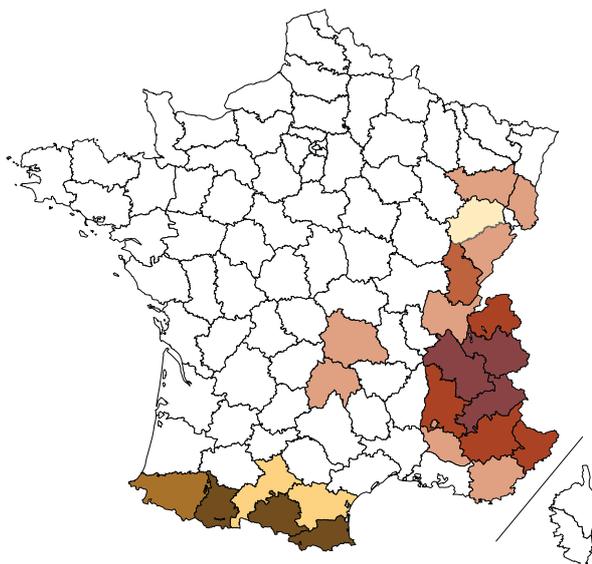
## *Rupicapra pyrenaica* et *Rupicapra rupicapra*



Isard  
© P. Menaut

Chamois  
© J.-P. Saint-Andrieux

### Tableaux de chasse départementaux



#### Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC

	Isard	Chamois
Total attributions	3 477	14 188
Total réalisations	2 865	11 539
Taux de réalisation	82,4 %	81,3 %

#### Isard

**En hausse** : les Pyrénées-Atlantiques (+22 %), l'Aude (+37 %) et la Haute-Garonne (+52 %).

**En baisse** : l'Ariège (-12 %), les Hautes-Pyrénées (-7 %) et les Pyrénées-Orientales (-2 %).

#### Chamois

**En hausse** (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Doubs (+11 %), le Haut-Rhin (+12 %), le Var (+26 %), les Vosges (+32 %) et le Puy-de-Dôme (+55 %).

**En baisse** (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Ain (-28 %), le Cantal (-27 %), les Alpes-Maritimes (-19 %) et le Vaucluse (-10 %).

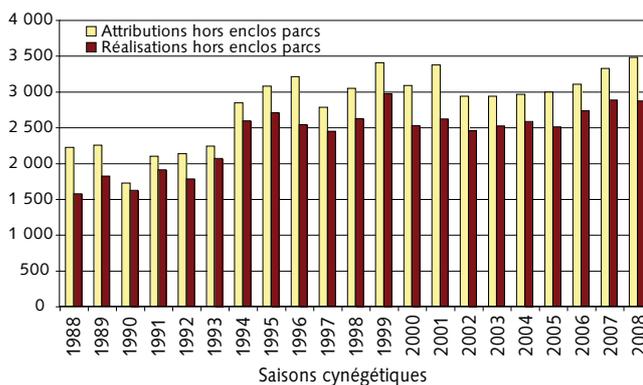
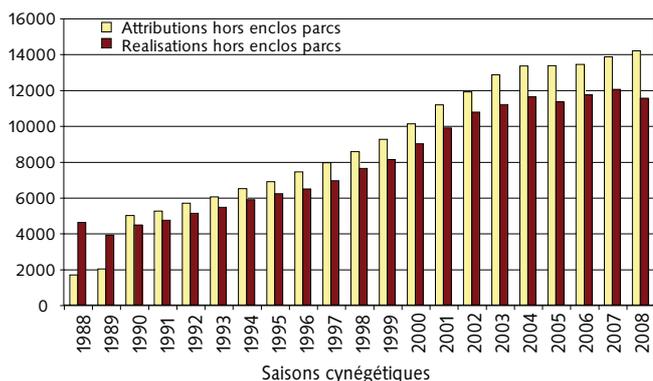
	Isard	Chamois
Progression sur un an	-0,5 %	-4,0 %
Progression sur dix ans	x 1,1	x 1,5
Progression sur vingt ans	x 1,8	x 2,5



### Évolution annuelle du tableau de chasse national

**Quatre départements ont plus de 400 isards à leurs tableaux de chasse et centralisent 93 % des réalisations nationales** : les Pyrénées-Orientales (879), l'Ariège (721), les Hautes-Pyrénées (594) et les Pyrénées-Atlantiques (467).

**Les tableaux de chasse sont supérieurs à 1 000 chamois dans six départements** : la Savoie (2 563), les Hautes-Alpes (1 731), l'Isère (1 665), la Haute-Savoie (1 478), les Alpes-Maritimes (1 295) et les Alpes-de-Haute-Provence (1 233).



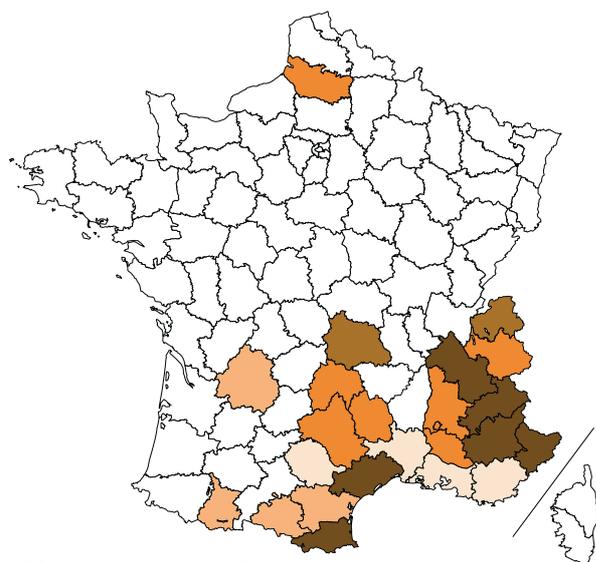
# Le mouflon

*Ovis gmelini musimon x Ovis sp.*



© P. Matzke

## Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC

**Total attributions : 4 029**

**Total réalisations : 3 133**

**Taux de réalisation : 77,8 %**

**Apparition** (par rapport à la saison précédente) : le Tarn.

**Disparition** (par rapport à la saison précédente) : l'Oise.

**En hausse** (plus de 15 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Lozère (+18 %), l'Isère (+21 %), le Puy-de-Dôme (+24 %), le Cantal (+27 %), l'Aveyron (+35 %), la Haute-Savoie (+38 %), les Pyrénées-Orientales (+54 %), l'Ariège (+ 58 %), la Somme (+69 %) et l'Aude (+92 %).

**En baisse** (plus de 15 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Dordogne (-29 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse 2008/2009 étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

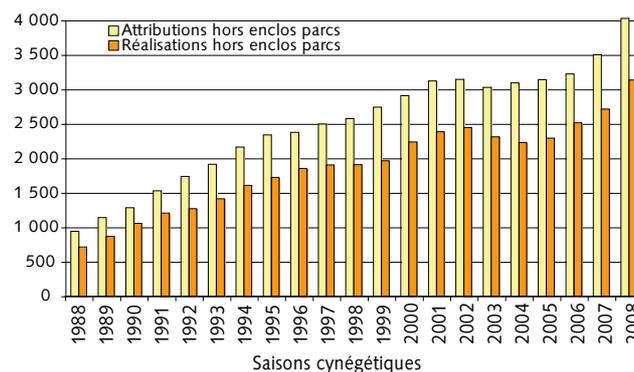
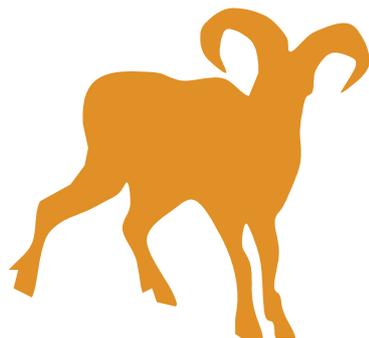
**Progression sur un an : + 15,4 %**

**Progression sur dix ans : x 1,6**

**Progression sur vingt ans : x 4,4**

## Évolution annuelle du tableau de chasse national

**Les tableaux de chasse sont supérieurs à 200 mouflons dans six départements** : les Alpes-de-Haute-Provence (517), les Pyrénées-Orientales (486), l'Hérault (452), l'Isère (315), les Hautes-Alpes (243) et les Alpes-Maritimes (204).



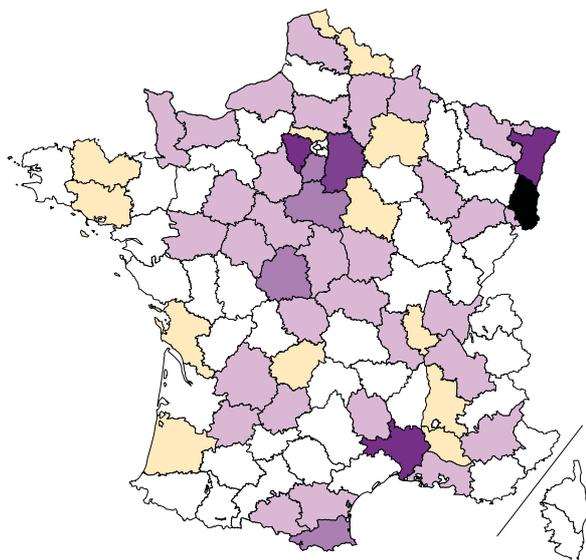
# Le daim

## *Dama dama*

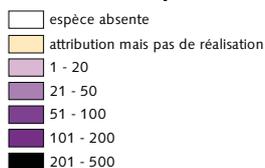


© P. Matzke

### Tableaux de chasse départementaux



#### Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC

**Total attributions : 2 310**  
**Total réalisations : 1 002**  
**Taux de réalisation : 43,6 %**

**Apparition** (par rapport à la saison précédente) : le Lot-et-Garonne, l'Isère, le Cher, le Territoire de Belfort, la Manche, la Loire et la Sarthe.

**Disparition** (par rapport à la saison précédente) : l'Aube, la Corrèze, la Haute-Garonne, la Gironde, les Landes, la Marne, le Morbihan, le Vaucluse, la Vendée et le Val-d'Oise.

**En hausse** : les Yvelines (+ 12 %), le Bas-Rhin (+ 14 %), l'Ariège (+ 17 %), le Loiret (+ 17 %), le Haut-Rhin (+ 28,8 %) et l'Essonne (+ 83,3 %).

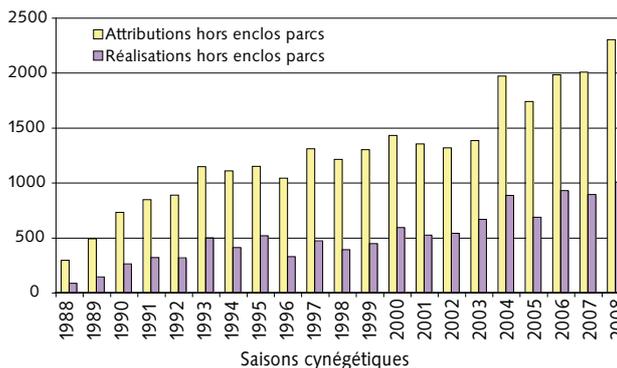
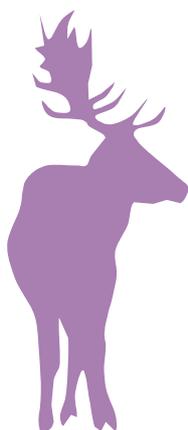
**En baisse** : l'Indre (-17 %), la Seine-et-Marne (-15 %) et les Pyrénées-Orientales (-7 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse 2008/2009 étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

**Progression sur un an : + 12,6 %**  
**Progression sur dix ans : x 2,6**  
**Progression sur vingt ans : x 12,2**

### Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 30 daims dans sept départements : le Haut-Rhin (264), le Gard (135), le Bas-Rhin (130), les Yvelines (106), la Seine-et-Marne (66), l'Indre (38) et le Loiret (34).



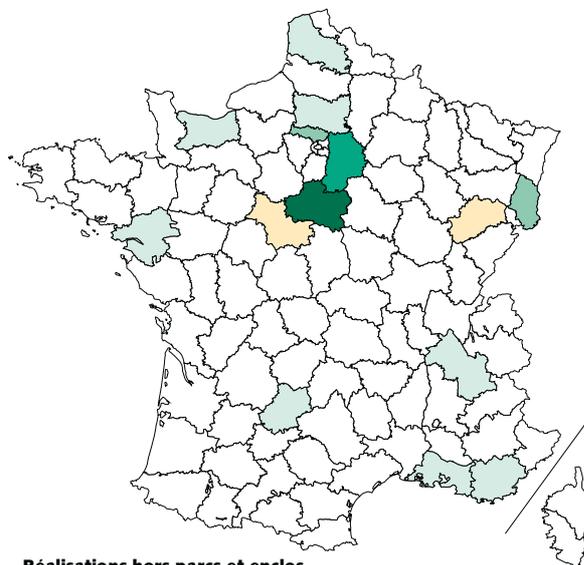
# Le cerf sika

## *Cervus nippon*

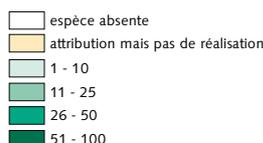


© J.-L. Hamann

### Tableaux de chasse départementaux



#### Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC

**Total attributions : 421**  
**Total réalisations : 172**  
**Taux de réalisation : 40,9 %**

**Apparition** (par rapport à la saison précédente) : la Loire-Atlantique (9), le Pas-de-Calais (5) et l'Isère (1).

**En hausse** : le Val-d'Oise (+21 %), les Bouches-du-Rhône (+43 %), le Haut-Rhin (+80 %) et le Loiret (+172 %).

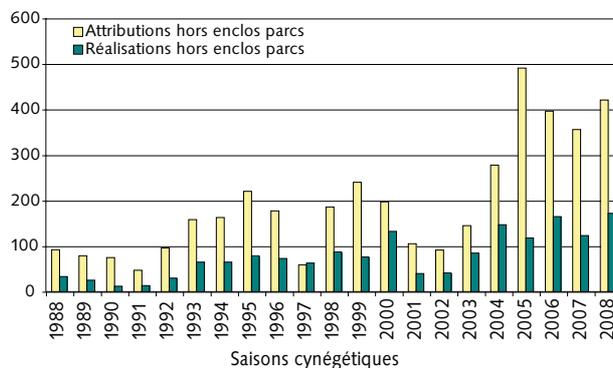
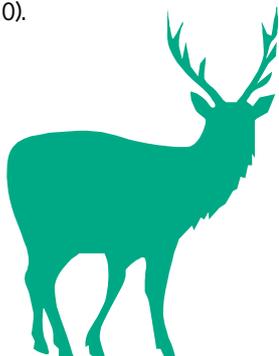
**En baisse** : la Seine-et-Marne (-18 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse 2008/2009 étaient supérieurs à 10 têtes ont été retenus.

**Progression sur un an : + 39,8 %**  
**Progression sur dix ans : x 2,0**  
**Progression sur vingt ans : x 5,2**

### Évolution annuelle du tableau de chasse national

**Cinq départements ont plus de 10 cerfs sika à leurs tableaux de chasse** : le Loiret (68), la Seine-et-Marne (31), le Haut-Rhin (18), le Val-d'Oise (17) et les Bouches-du-Rhône (10).



### Pour en savoir plus



Christine Saint-Andrieux, Aurélie Barboiron  
 Réseau « Ongulés Sauvages » – ONCFS/FNC/FDC  
 Office national de la chasse et de la faune sauvage  
 67150 GERSTHEIM  
 Tél. : 03 88 98 49 49 – Fax : 03 88 98 43 73 – E-mail : rezoos@oncfs.gouv.fr